

Sommaire

PRESE	NTATIO	ON DE LA SOCIETE	3
CONSE	IL D'AI	OMINISTRATION	4
MESSA	GE DU	PRESIDENT DU CONSEIL	5
MESSA	GE DU	DIRECTEUR GENERAL	e
I - ACTI	IVITE E	T RESULTATS	7
A - L'A	ccumu	lateur Tunisien ASSAD	7
	1-	Le marché	7
	2-	Les ventes	8
B - Le (Groupe	•	10
	1-	Les ventes du Groupe	12
II - REA	LISATI	ONS	13
A - L'A	ccumu	lateur Tunisien ASSAD	13
	1-	Fabrication	13
	2-	Emplois	13
	3-	Système d'information	15
	4-	Résultat	17
	5-	Situation financière	17
	6-	Tableau des mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2018	19
	7-	Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années	20
	8-	Le comportement boursier du titre ASSAD	21
	9-	Programme de rachat d'actions	22
	10-	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	22
B - Le 0	Groupe	.	23
	1-	Résultat consolidé	23
	2-	Frais de personnel	24
III – RA	PPOR	T DES COMMISSAIRES AUX COMPTES-L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	25
IV – RA	APPOR	T DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – GROUPE ASSAD	63
V – PRO	OJET D	E RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'AGO DU 12 JUIN 2019	92

Présentation de la Société

Dénomination sociale :

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Forme juridique:

Société Anonyme

Objet social: Article 2 des statuts

La société a pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Production:

La société l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD est une société industrielle produisant des accumulateurs (batteries de démarrage et batteries industrielles) ainsi que des plaques (semi-produit à base du plomb entrant dans la fabrication des batteries). Les batteries de démarrage sont destinées aux véhicules de transport terrestres, marins et engins de TP; et les batteries industrielles à la traction (chariot électrique) ainsi qu'aux applications stationnaires (installations de télécommunications par exemple).

Capital social:

Le capital social de la société est de 12 millions de dinars divisé en 12 000 000 actions de nominal un (1) dinar chacune.

Siège social:

Rue El Fouledh, ZI 2013 Ben Arous - BP N° 7

E-Mail: atassad@assad.com.tn

Date de création :

Le 15 Mai 1938

Effectif:

Effectif total moyen en 2018 : 644 dont 56 cadres

Systèmes qualité et environnemental

- Certification environnementale ISO 14001 en 2000
- Certification ISO 9001 version 2000 en 2002
- Certification spécifique au secteur automobile ISO TS 16949 en 2003.

Conseil d'administration

ADMINISTRATEURS

- Mr. Souheil KALLEL
- Mr. Abdelwaheb KALLEL
- Mr. Abdelhafidh KALLEL
- Mr. Sami KALLEL
- Mme. Emna KALLEL
- Mr. Slim KALLEL
- Mr. Mahmoud Ben Mahmoud TRIKI
- Mme. Nozha Kallel
- Mr. Mehdi KALLEL
- Mr. Ahmed Adel BADRELDINE
- Mr. Adel GOUCHA
- Mr Ahmed Ben Ghazi

- Président
- Président d'honneur
- Administrateur

Commissaires aux comptes

- Cabinet ZAHAF & Associés
- Cabinet Associés MTBF Membre de PricewaterhouseCoopers

Message Du Président du Conseil

Chers actionnaires,

L'année 2018 a été une bonne année, aussi bien sur le marché local, que sur le marché export. En effet, grâce aux efforts déployés par l'ensemble du personnel du groupe et à notre stratégie orientée export, on a pu augmenter nos ventes de batteries vers nos marchés traditionnels à l'étranger et ainsi reprendre notre positionnement sur ces marchés.

Aussi, le Groupe a réalisé un Chiffre d'Affaires consolidé record de 124.5 (millions de dinars en 2018 contre 120,2 millions de dinars en 2017, soit une progression de 4%.

Au cours de l'exercice 2018, le groupe ASSAD a réalisé un bénéfice net consolidé de 8,9 millions de dinars comparé à 9,6 millions de dinars en 2017, en légère baisse de 7%.

La fin de l'année 2018 a connu plusieurs changements en termes de partenariat stratégique, au cours de laquelle on a dû prendre des décisions audacieuses et nécessaires pour la poursuite du programme de développement du groupe :

- On a clôturé les négociations de partenariat avec le groupe Monbat.
- On a décidé le remboursement anticipé des OCA de Abraaj Group.
- On a décidé de racheter les parts de Enersys dans notre joint-venture Enersys-Assad.

Ainsi cet ajustement stratégique va donner la possibilité au groupe de se reconcentrer sur l'activité et exploiter pleinement son potentiel de développement. Un programme de réorganisation de toutes les sociétés du groupe a été lancé, afin d'optimiser l'utilisation de nos ressources humaines.

Un nouveau Business Plan vous sera communiqué prochainement, qui reflètera notre ambition de passer à un nouveau pallier de croissance et de rentabilité.

Avec de très bons résultats au cours du premier trimestre, l'année 2019 s'annonce très prometteuse et va confirmer le passage à ce nouveau pallier de croissance, ce qui nous permet d'être très confiants quant à la réalisation de nos objectifs pour les prochaines années.

Pour l'exercice 2018 le conseil propose à votre honorable assemblée la distribution d'un dividende de 0,350 Dinar par action, ces dividendes seront prélevés sur des fonds propres exonérés d'impôts et donc ils seront distribués en franchise de la retenue à la source.

Je vous remercie de votre attention.

Souheil Kallel

Message Du Directeur Général

Chers actionnaires,

Après des exercices 2015 et 2016 difficiles et une année 2017 exceptionnelle, l'exercice 2018 était une année cruciale qui devait marquer une consolidation des acquis et un retour à un rythme normale de rentabilité tout en assurant une croissance ambitieuse à notre société.

Grâce au travail et à la persévérance de tout le personnel de ASSAD, de son conseil d'administration et du comité exécutif du groupe, l'année 2018 fut une bonne année comme le démontrent plusieurs indicateurs :

- ➤ En termes de chiffre d'affaires, ASSAD a réalisé un chiffre d'affaires record de 99.0 MDT en hausse de 8,5% par rapport à l'année précédente (91.2 MDT). Le chiffre d'affaires local a enregistré une hausse de 11,0% et celui de l'export une augmentation de 7,2%
- ➤ En termes de résultat net, ASSAD a réalisé un résultat net de 8.037 MDT en hausse de 12% par rapport à l'année précédente (7.158 MDT).
- En termes d'investissement, on a investi sur l'année un budget de l'ordre de trois Millions trois cent mille dinars et on a lancé un nouveau budget investissement très ambitieux pour les années à venir (2019-2024).
- En termes de qualité de produit, on a noté avec satisfaction une bonne stabilité de nos taux de retour sous garantie attestant une bonne maitrise de nos produits et de nos process.

Dans le cadre d'une nouvelle approche orientée groupe, un programme de réorganisation de la société a été entamé et ce dans le but d'optimiser nos ressources humaines et de mieux répondre aux besoins de nos filiales en termes de produits et d'accompagnements.

Le 1^{er} trimestre 2019, à travers les indicateurs déjà communiqués au marché financier, a montré une nette amélioration des réalisations comparé à la même période de 2018 (+25,3% en termes de chiffres d'affaires...) ce qui nous laisse confiant quant à la réalisation de nos objectifs fixés pour l'année 2019.

Wassel Madani

I - Activité et Résultats

A - L'Accumulateur Tunisien ASSAD

1- Le marché

■ La Batterie de démarrage :

Malgré la baisse, d'environ 7%, du nombre de batteries écoulées sur le marché tunisien et la différence de prix avec le fabricant local, nos ventes ont été maintenues au même niveau que 2017.

La baisse enregistrée peut être expliquée par deux phénomènes :

- 1- L'amélioration de la qualité des batteries mises sur le marché (toutes marques confondues), au cours des cinq dernières années.
- 2- La quantité non négligeable des batteries importées en 2017 et non vendues.

La quantité de batteries importées en 2018 a subi une baisse significative (-56%) due à la parité euro/dinar et la circulaire N°9-2017 du 27 octobre 2017 de la banque centrale, ainsi qu'à la difficulté qu'ont eu certains importateurs à vendre les quantités importées en 2017.

La Batterie industrielle :

L'activité Batterie industrielle a été transférée à :

- La Joint-venture Enersys-Assad, totalement exportatrice et détenue à 49% par Assad et 51% par le Groupe Américain Enersys. Notons qu'en Janvier 2019 Assad a racheté les parts du groupe Enersys et désormais cette société est entièrement détenue par Assad.
- Enersys Assad Industrial pour les ventes locales et Enersys Assad North Africa pour les exportations principalement en Afrique. Ces 2 dernières sociétés sont entièrement détenues par Assad

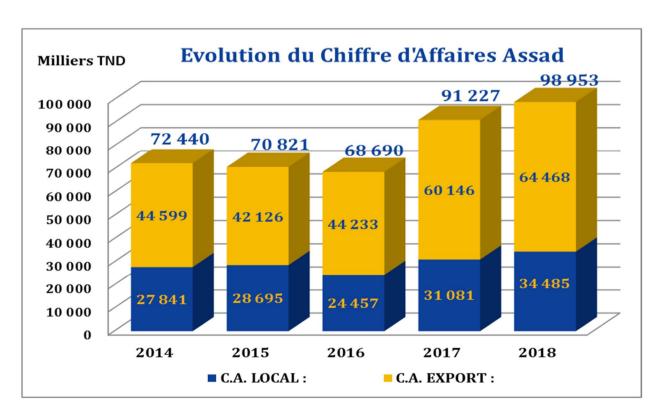
La Plaque :

Les ventes de plaques sont destinées essentiellement aux filiales du groupe (ASSAD ALGERIE et ENERSYS-ASSAD) et le reste est écoulé en Europe.

La part du chiffre d'affaires des plaques, en 2018, est de 30,9% du chiffre d'affaires global de ASSAD contre 32,3% en 2017, cette part représente 47,4% du chiffre d'affaires à l'export contre 49,0% en 2017.

2- Les ventes

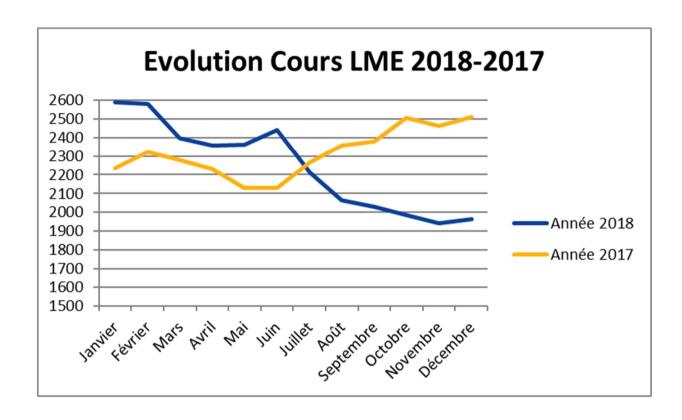
Désignation	2017	2018	Ecart 18/17	Ecart %
Ventes Locales :				
- Bat. Démarrage	30 965 506	34 446 538	3 481 033	11.2%
- Autres	115 412	38 162	-77 250	-66.9%
TOTAL C.A. LOCAL:	31 080 918	34 484 700	3 403 782	11.0%
% du C.A. TOTAL	34.1%	34.8%		
Ventes Exports:				
- Bat. Démarrage	23 504 730	30 865 903	7 361 173	31.3%
- Plaques	29 447 142	30 536 450	1 089 308	3.7%
- Autres	7 193 994	3 065 661	-4 128 333	-57.4%
TOTAL C.A. EXPORT:	60 145 865	64 468 013	4 322 148	7.2%
% du C.A. TOTAL	65.9%	65.2%		
C.A. TOTAL	91 226 783	98 952 714	7 725 930	8.5%



Le chiffre d'affaires local (34,5 millions de dinars) a augmenté de 11,0% par rapport à l'année dernière (31,1 millions de dinars), soit une augmentation de 11,2% pour les Batteries de Démarrages.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018 la société a réalisé un chiffre d'affaires, hors autres produits d'exploitation, de 98.952.714 dinars en augmentation de 8,5% par rapport à l'exercice précédent (91.226.783 TND).

Le cours moyen du plomb (LME) de l'année 2018 (2.244\$) a enregistré une baisse de 3,2% par rapport au cours moyen de l'année 2017 (2.318\$).



Le chiffre d'affaires à l'export (64,5 millions de dinars) a enregistré une hausse de 7,2% par rapport à l'année 2017 (60,1 millions de dinars), soient +31,3% pour les batteries de démarrage et +3,7% pour les plaques.

B - Le Groupe

Le groupe des sociétés contrôlées par ASSAD se compose actuellement de :

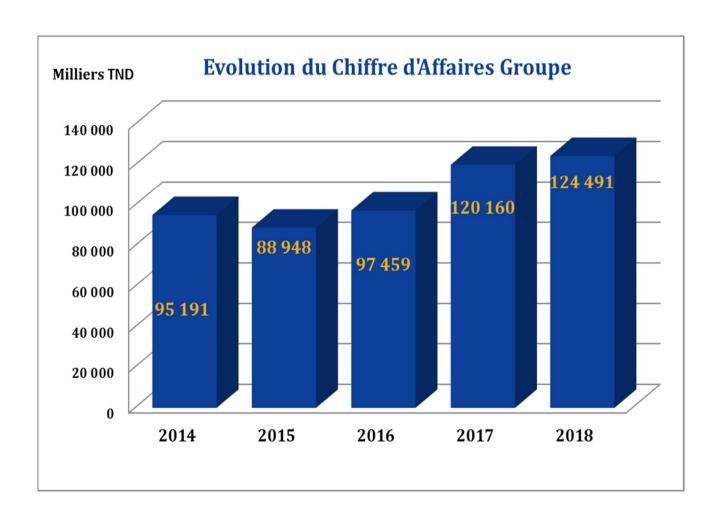
- ASSAD International: (société anonyme au capital de 0,9 Millions de dinars, dont 99,9 % détenus par ASSAD) est une société de commerce international chargée de la prospection et de la vente à l'export.
- ACE: Auto Component Export (SARL au capital de 150 Milles dinars, dont 99,9% détenus par ASSAD) est une société de commerce international chargée de la prospection et de la vente sur les territoires Africain et du Moyen Orient.
- GEELEC: Général Equipements Electriques (SARL au capital de 50 Milles dinars dont 99,6% détenus par ASSAD) est une société d'importation et vente de produits non fabriqués par les sociétés du Groupe et qui sont utilisés comme complément de gamme pour certains marchés (batteries stationnaires par exemple...).
- SPA Batteries ASSAD Algérie: (société par action de droit algérien au capital de l'équivalent de 0,9 Millions de dinars tunisiens détenus à hauteur de 35 % par ASSAD et 35% par ASSAD INTERNATIONAL), est une société de production de batteries de démarrage.
- AS Distribution: SARL de droit français au capital de 18 Milles euro, dont 92,9 % détenus par ASSAD, est une société commerciale.
- Enersys-Assad: SARL, totalement exportatrice au capital de 3,445 Millions de dinars dont 49 % détenus par ASSAD et 51% par le groupe multinational Enersys, est une société de fabrication de batteries industrielles.
- Enersys Assad Industrial: SARL au capital de 0,900 Millions de dinars dont 99,99
 détenus par ASSAD, est une société de fabrication de batteries industrielles destinées à être écoulées sur le marché local.
- Enersys North Africa: SARL au capital de 0,300 Millions de dinars dont 99,99 % détenus par ASSAD, est une société de commerce international.

- ASSAD Batterie Maroc: (société anonyme de droit Marocain au capital de l'équivalent de 3,1 Millions de dinars tunisiens détenus à hauteur de 33.33 % par ASSAD et 66.66% par ASSAD INTERNATIONAL), est une société de production de batteries de démarrage.
- ASSAD Batterie Cote d'Ivoire : (société SARL de droit Ivoirien au capital de l'équivalent de 0,240 Millions de dinars tunisiens détenus à hauteur de 50 % par ASSAD et 50% par ASSAD INTERNATIONAL), est une société commerciale.

1- Les ventes du Groupe

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018	Ecart 18/17	Ecart %
Revenus	95 191 095	88 948 407	97 458 597	120 160 216	124 490 790	4 330 574	3.60%

Le chiffre d'affaires total consolidé a augmenté de 3,60% soit +4,3 Millions de dinars (124,5 Millions de dinars en 2018 contre 120,2 Millions de dinars en 2017).



II - REALISATIONS

A - L'Accumulateur Tunisien ASSAD

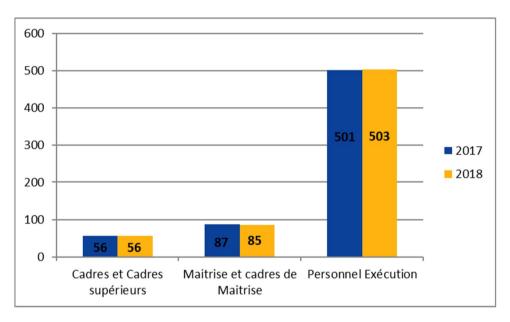
1- Fabrication

La production de l'année 2018 en « équivalent batteries standards » a été de 1,06 millions d'unités contre 1,10 millions en 2017, soit une légère diminution de 3.8%.

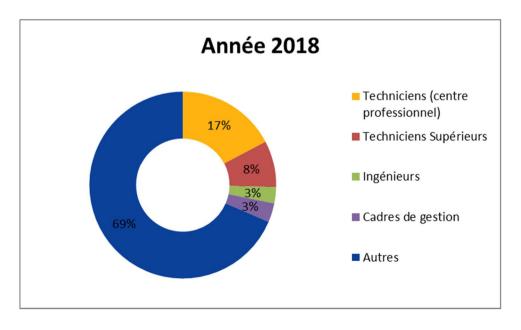
2- Emplois

Le personnel ASSAD pour les deux dernières années se ventile par catégorie comme suit :

Effectif



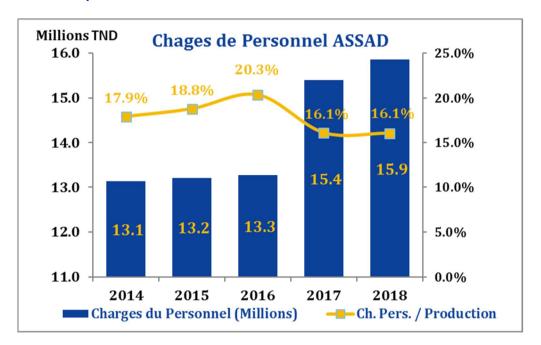
^{*:} il s'agit de l'effectif moyen annuel.



Formation :

Les dépenses allouées à la formation du personnel en 2017 étaient de 27.105 dinars pour 285 jours de formation. Celles de 2018 s'élèvent à 63.091 dinars pour 430 jours de formation.

Frais de personnel :



Le taux de charge de personnel par rapport à la production est resté stable en 2018 par rapport à 2017 à 16,1%.

3- Système d'information

Les actions majeures qui ont été réalisées pour la mise en œuvre d'un système d'information viable et productif sont :

Exploitation SAP

Production : Mise en place d'un système de Gestion mobile des entrepots (WMS):

Développement, selon les spécifications ASSAD, d'une application sur terminaux mobile (PDA) ayant pour objectif d'assurer la saisie en temps réel la décalaration de production et la consommation matière d'une manière plus facile à travers les lecteurs de code à barres.

Cette application intègre aussi la gestion mobile des flux de stock (Réception, préparation, Transfert, etc.) avec une gestion des emplacements.

Production : Optimisation et amélioration de l'exploitation SAP :

Des améliorations d'exploitation de SAP ont été apportées suite aux réunions périodiques avec les directions concernées (Audit et Contrôle de gestion, Logistique, Production, etc..) :

- Mise en place d'un système de validation des OFs et des nomenclatures par la Direction Qualité.
- Mise en application de la gestion de stock par emplacement dans les magasins.
- Revue et mise à jour du système de blocage des transactions de stock par type de transaction, Utilisateur et magasin.

> Finance:

- Module de gestion d'immobilisation sur SAP (démarrage réel et mise en exploitation juin 2018).
- Module de blocage des clients par catégorie de risques (cellule risque).

> Achat: Damande d'approvisionnement:

 Démarrage de l'exploitation de la demande d'appro sur SAP avec une double validation (supérieur hiérarchique et direction achat).

> Reporting:

Dans le cadre des préparatifs de la montée SAP vers une autre plateforme B1H (Base de données In Memory HANA au lieu de SQL Server), et pour des raisons de compatibilités un projet de redéveloppement de tous les états de reporting SQL a été mené pour les convertirs en Crystal Reports.

Business Intelligence :

- Développement de tableaux de bord décisionnels pour la direction commerciale et les filiales.
- Conception de Cubes pour des tableaux de board de suivi des stocks et de suivi des mouvements des stocks.

■ Infra & Service Desk:

- Consultation et planification pour 2019 la mise en place d'un réseau Wi-Fi Professionnel sur le site de production de BOUARGOUB pour permettre une couverture optimale du Wi-Fi et une exploitation meilleure de la gestion mobile des entrepôts.
- Mis en place d'un Module pour la gestion des départs ASSAD sur le Service
 Desk de la direction Informatique.

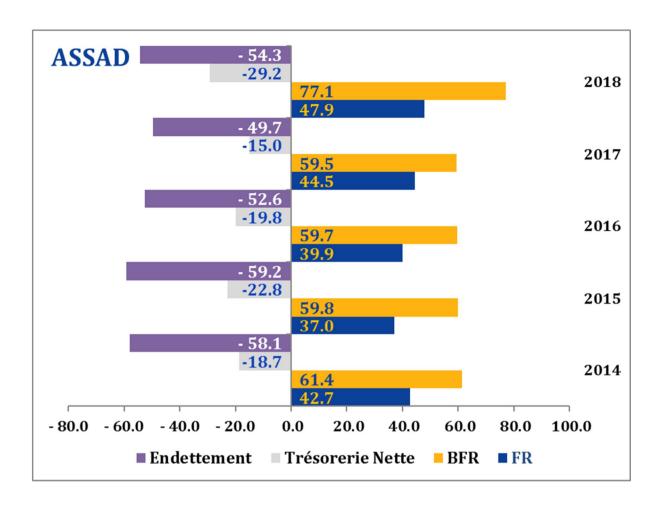
4- Résultat

Le résultat net au 31/12/2018 s'est soldé par un bénéfice de 8.037.117 Dinars contre un résultat de 7.157.683 Dinars enregistré au titre de l'année 2017 soit une augmentation de 12%.

		_	Var 2018 -	- 2017
('000) dinars	2018	2017	Valeur	En %
Chiffre d'affaires	98 953	91 227	7 726	8%
Var de stock PF&SF	236	4 396	-4 160	-95%
Production (P°)	99 189	95 623	3 566	4%
Achats consommés	62 837	57 008	5 829	10%
Marge Brute	36 351	38 615	-2 263	-6%
% Marge sur P°	37%	40%		
Résultat d'exploitation	9 186	11 299	-2 113	-19%
% Marge sur CA	9%	12%		
Résultat Net	8 037	7 158	879	12%
% Marge sur CA	8%	8%		

5- Situation financière

En Millions de Dinars	2014	2015	2016	2017	2018
Capitaux propres	42.1	37.8	38.9	46.6	51.0
Passifs non courants	38.9	35.8	32.3	28.9	26.9
Capitaux permanents	81.0	73.7	71.2	75.5	77.8
Fonds de roulement	42.7	37.0	<i>39.9</i>	44.5	47.9
% Evolution	96.4%	-13.2%	7.8%	11.5%	7.5%
Besoin en fonds de roulement	61.4	<i>59.8</i>	<i>59.7</i>	59.5	77.1
% Evolution	28.1%	-2.5%	-0.1%	-0.4%	29.6%
Trésorerie nette	-18.7	-22.8	-19.8	-15.0	-29.2



6- Tableau des mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2018

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves Ordinaires	Réserves pour réinvest. Exonérés disponibles	Réserves pour réinvest. Exonérés indisponibles	Réserves Extraordin aires	Prime de fusion	Bonis de fusion	Réserves à régime spécial devenues disponibles		Résultat de l'exercice	Modificatio ns comptables	Total
Solde au 31/12/2015 avant affectation du résultat 2015	12 000 000	1656000	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	2 977 712	209 002	6 505 074	-537 557	0	36 557 783
Affectation bénéfices 2015(AGO du 29/06/2015)											-537 557	537 557		
Solde au 31/12/2015 après affectation du résultat 2015	12 000 000	1656000	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	2 977 712	209 002	5 967 517	0	0	36 557 783
Résultat de l'exercice 2016												1 082 816		1 082 816
Subvention d'investissement - amt subvention										-70 413				-70 413
Actions propres										-205 682				-205 682
Solde au 31/12/2016 avant affectation du résultat 2016	12 000 000	1 656 000	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	2 977 712	-67 092	5 967 517	1 082 816	0	37 364 504
Affectation bénéfices 2016 (AGO du 09/05/2017)											1 082 816	-1 082 816		0
Dividendes à verser sur exercice 2016											-720 000			-720 000
Solde au 31/12/2016 après affectation du résultat 2016	12 000 000	1 656 000	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	2 977 712	-67 092	6 330 333	0	0	36 644 504
Résultat de l'exercice 2017												7 157 683		7 157 683
Subvention d'investissement - amt subvention										-70 413				-70 413
Actions propres										594 517	,			594 517
Solde au 31/12/2017 avant affectation du résultat 2017	12 000 000	1 656 000	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	2 977 712	457 012	6 330 333	7 157 683	0	44 326 292
Affectation bénéfices 2017 (AGO du 09/05/2017)											7 157 683	-7 157 683		0
Dividendes à verser sur exercice 2017		-460 403							-2 977 712		-761 885			-4 200 000
Solde au 31/12/2017 après affectation du résultat 2017	12 000 000	1 195 597	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	0	457 012	12 726 131	0	0	40 126 292

7- Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

Etat de résultats :

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018
Vente Local	27 841	28 695	24 457	31 081	34 485
Vente Export	44 599	42 126	44 233	60 146	64 468
VENTE TOTALE	72 440	70 821	68 690	91 227	98 953
Variation Stocks PF & SF	853	-568	-3 422	4 396	-236
PRODUCTION	73 293	70 253	65 267	95 623	98 717
Autres Produits d'Exploitation	1 044	460	484	505	667
ACHATS CONSOMMES	43 789	44 921	36 609	57 008	62 837
CHARGES D'EXPLOITATION	23 222	23 180	23 859	27 821	27 360
Charges du personnel +Personnel sous-traitant	13 134	13 196	13 276	15 398	15 851
Amortissements & provisions	6 174	6 738	7 743	8 034	5 480
Autres charges d'exploitations	3 913	3 246	2 840	4 390	6 030
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 326	2 612	5 284	11 299	9 186
Charges Financières	3 714	4 434	4 562	3 363	2 078
Produits de Participation	1 890	1 326	770	489	2 016
Autres Gains Ordinaires	95	50	75	91	56
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	5 598	-446	1 566	8 516	9 180
Impot sur les sociètés	574	91	483	1 358	1 143
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 023	-538	1 083	7 158	8 037

Indicateurs d'activité :

INDICATEURS	AU 31/12/2014	AU 31/12/2015	AU 31/12/2016	AU 31/12/2017	AU 31/12/2018
1/ Chiffre d'affaires	72 440	70 821	68 690	91 227	98 953
- CA Local	27 841	28 695	24 457	31 081	34 485
- CA Export	44 599	42 126	44 233	60 146	64 468
2/ Production (en <u>équivalent</u> "Batterie Standard")	1 307 029	1 124 892	973 665	1 103 751	1 061 263
3/ Investissements	6 084	3 880	1 103	5 882	3 318
- Investissements	5 723	2 259	1 103	3 452	3 013
- Investissements financiers (titres)	362	1 621	0	2 430	305
4/ Endettement	58 103	59 195	52 635	49 658	54 266
- Dettes à moyen et long terme	38 864	35 842	32 269	28 867	26 864
- Crédits de gestion	19 239	23 353	20 367	20 791	27 402

^{*}Au 31-12

8- Le comportement boursier du titre ASSAD

Les indices :

Indicateurs 2018	31/12/2018
Nombre de titres admis	12 000 000
Cours fin de période	7.800
Capitalisation boursière	93 600 000
Nombre de titres échangés (depuis le 03/01/2018)	1 768 603
Cours le plus haut de l'année 2018	10.410
Cours le plus bas de l'année 2018	6.820
Rendement de la période	-9.34%
Dividende de l'exercice 2017 encaissé en 2018	0.350

L'évolution du cours de l'action ASSAD du 01/01/2018 au 31/12/2018 :



9- Programme de rachat d'actions

Suivant le PV du 23 février 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et à revendre ses propres actions en bourse et à fixer les conditions et les modalités d'achat et de la revente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Cette autorisation a été renouvelée par l'AGO du 09-05-2017 pour une période de trois ans.

Au cours de l'exercice 2017, la société a vendu toutes ses propres actions déjà acquises et ainsi la société ne dispose d'aucune action propre au 31-12-2017.

Au cours de l'exercice 2018, aucune transaction n'a été réalisé sur ce programme.

10- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

La société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2018 et la date d'arrêté des états financiers, des évènements qui entraineront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

B - Le Groupe

1- Résultat consolidé

Le résultat net consolidé a diminué de 0,691 Millions de dinars (8,901 Millions TND au 31/12/18 contre 9,591 Millions TND au 31/12/17).

		_	Var 2018 -	- 2017
('000) dinars	2018	2017	Valeur	En %
Chiffre d'affaires	124 491	120 160	4 331	4%
Var de stock PF&SF	1 299	5 613	-4 315	-77%
Production (P°)	125 789	125 773	16	0%
Achats consommés	77 036	71 691	5 345	7%
Marge Brute	48 753	54 082	-5 329	-10%
% Marge sur P°	39%	43%		
Résultat d'exploitation	9 404	14 582	-5 177	-36%
% Marge sur CA	8%	12%		
Résultat Net	8 901	9 591	-691	7%
% Marge sur CA	7.1%	8.0%		

La marge brute consolidée groupe a diminué entre 2017 et 2018 en valeur absolue de 5,3 Millions de dinars en passant de 54,1 Millions de dinars en 2017 à 48,8 Millions de dinars en 2018.

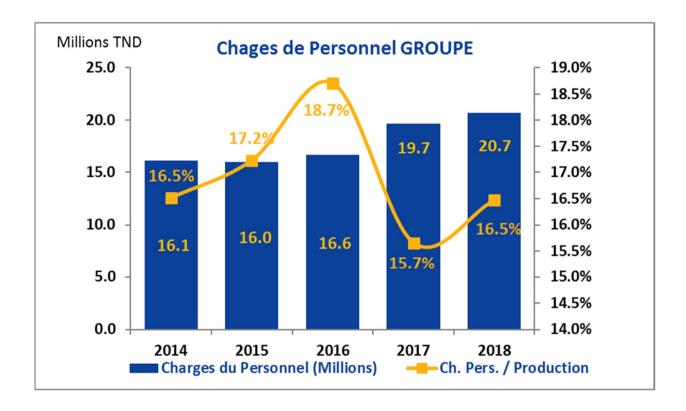
Le taux de marge brute consolidé est passé de 43% en 2017 à 39% en 2018, soit une diminution de 4 points.

Le résultat d'exploitation a enregistré une diminution d'environ 5,2 Millions de dinars entre 2017 et 2018, en passant de 14,6 Millions de dinars en 2017 à 9,4 Millions de dinars en 2018.

Le taux de marge nette consolidé est passé de 8,0% en 2017 à 7,1% en 2018.

2- Frais de personnel

Les frais du personnel consolidés ont évolué au cours des dernières années comme suit :



III – Rapport des commissaires aux comptes -L'Accumulateur Tunisien Assad

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2018

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 29 Juin 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	123 033 578 TND
Un chiffre d'affaires de	98 952 713 TND
Un résultat bénéficiaire de	8 037 117 TND

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

• Évaluation des titres de participation

- Risque identifié

Au 31 décembre 2018, les titres de participation figurant au bilan pour un montant net de 8 258 061 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon le cas, à des éléments historiques pour certains titres, pour d'autres titres à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique).

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'usage des titres de participation comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de détermination de la valeur d'usage des titres de participation. Nos travaux ont aussi consisté à :

- 1. Apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage ;
- 2. Comparer les données utilisées avec les données sources des entités correspondantes, ainsi qu'avec les résultats des travaux d'audit réalisés sur ces entités ;
- 3. Vérifier que la méthode d'évaluation retenue a été correctement appliquée.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies

peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 27 mai 2019

Les Commissaires Aux Comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F Cabinet ZAHAF & Associés

Ahmed Belaifa

Mahmoud ZAHAF

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2018

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Convention et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisé de l'existence de conventions conclues par votre société et visées aux articles 200 et suivants et à l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2018

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Elles sont présentées ci-après :

- Une convention a été conclue avec la société du groupe Batterie ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par votre société à la place de ladite société du groupe dans les prix de vente des plaques.
- Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « Assad International » le 1^{er} mai 2007. Ce contrat prévoit la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis moyennant le paiement d'un loyer annuel de 36 000 DT hors taxes majoré de 5% l'an à partir du 1^{er} janvier 2009. Les revenus provenant de cette location au titre de l'année 2018 s'élèvent à un montant de 58 640 DT hors taxes.

- Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « ENAS » (anciennement dénommée ENERSYS ASSAD SARL) le 1^{er} juillet 2008 portant sur un bail à usage industriel d'un local sis à Ben Arous. Les revenus provenant de cette location au titre de l'année 2018 s'élèvent à un montant de 383 320 DT hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les revenus provenant de la refacturation des frais communs à la société « ENAS » s'élèvent à 198 768 DT hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe des frais divers selon le détail suivant : :

Libellé	Montant DT en TTC
ENAS	295 804
ASSAD International	407 371
Total	703 175

- Votre société a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.
- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux ont révélé l'existence d'opérations habituelles conclues à des conditions normales telles que des achats, des ventes et des prestations de services entre votre société et les sociétés du groupe « ASSAD INTERNATIONAL », « GEELEC », « ENAS », « ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL », « ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA » et « SPA BATTERIE ASSAD ALGERIE ».

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, concernant leurs rémunérations, tels que visés à l'article 200- II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du conseil d'administration courant l'exercice 2018 se compose d'une rémunération annuelle brute de 183 339 Dinars, d'une prime de bilan brute de 64 769 Dinars et d'une indemnité de représentation brute de 52 080 Dinars. En outre il a été mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication.
- La rémunération du Président d'honneur du Conseil d'Administration courant l'exercice 2018 totalise un montant brut de 110 000 Dinars.
- En 2018, la rémunération du Directeur Général Monsieur Mohamed Larbi Caid Essebsi démissionnaire en vertu du conseil d'administration du 11 octobre 2018 totalise un

montant brut de 155 748 Dinars. Ainsi et selon une décision du conseil d'administration du 11 octobre 2018, il a perçu aussi une indemnité de fin de contrat de travail l'équivalent de 3 mois de salaires soit un montant en brut de 56 209 et une prime de bilan brute de 23 529 Dinars. En outre, il a été mis à sa disposition une voiture

de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de

télécommunication.

Le conseil d'administration du 11 octobre 2018 a décidé de reconduire au profit du

Directeur Général par intérim M. Wassel Madani les mêmes rémunérations et

avantages dont il bénéficiait en qualité de directeur financier du groupe ASSAD et de

lui attribuer en outre une indemnité de fonction mensuelle nette en qualité de

Directeur Général de 3 500 dinars. La rémunération attribuée, courant l'exercice 2018

totalise un montant annuel brut de 106 519 dinars avec une prime de bilan brute de

27 607 dinars. En outre, il a été mis à sa disposition une voiture de fonction avec la

prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication.

- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire auprès de la société d'un montant

brut égal à 80 362 Dinars et une prime de bilan brute de 26 098 Dinars.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés

placées sous le contrôle de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au sens de

l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire en tant que gérant de la société du

groupe « ENAS » d'un montant brut de 75 503 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont

pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des

dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés

commerciales.

Fait à Tunis, le 27 mai 2019

Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F Cabinet ZAHAF & Associés

Ahmed Belaifa

Mahmoud ZAHAF

33

Les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2018

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2018	2017
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 279 571	1 276 654
Moins: amortissement	_	-1 242 461	-1 196 409
S/Total	B.1	37 110	80 245
Immobilisations corporelles		80 318 751	77 308 177
Moins: amortissement	_	-59 228 901	-54 817 633
S/Total	B.2	21 089 850	22 490 544
Immobilisations financières		8 886 414	8 458 653
Moins : Provisions	_	-185 724	-47 773
S/Total	B.3	8 700 690	8 410 880
Total des actifs immobilisés		29 827 650	30 981 669
Total des actifs non courants		29 827 650	30 981 669
ACTIFS COURANTS			
Stocks		25 528 461	22 368 402
Moins : Provisions	_	-640 921	-1 279 503
S/Total	B.4	24 887 540	21 088 899
Clients et comptes rattachés		61 825 498	46 177 183
Moins : Provisions	=	-3 105 059	-2 665 056
S/Total	B.5	58 720 439	43 512 127
Autres actifs courants		10 679 587	12 769 204
Moins: Provisions		-1 652 352	-1 337 075
S/Total	B.6	9 027 235	11 432 129
Placement et autres actifs financiers	B.7	273 661	192 376
Liquidités et équivalents de liquidités	B.8	297 053	2 942 392
Total des actifs courants		93 205 928	79 167 923
Total des actifs		123 033 578	110 149 592

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

BILAN

(Exprimé en dinars)

PITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2018	2017
		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 000 000	12 000 00
Réserves		14 943 148	18 381 26
Autres capitaux propres		386 599	457 01
Résultats reportés		12 726 132	6 330 33
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		40 055 879	37 168 60
Résultat de l'exercice		8 037 117	7 157 68
Total des capitaux propres avant affectation	B.9	48 092 996	44 326 29
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.10	26 863 992	28 867 12
Provisions	B.11	2 881 708	2 320 35
Total des passifs non courants		29 745 700	31 187 48
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.12	7 925 243	4 213 51
Autres passifs courants	B.13	9 867 311	9 631 45
Concours banc. et autres passifs financiers	B.14	27 402 328	20 790 84
Total des passifs courants		45 194 882	34 635 82
Total des passifs		74 940 582	65 823 30
l des capitaux propres et des passifs		123 033 578	110 149 59

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	NOTES	2018	2017
		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	98 952 713	91 226 783
Ventes locales		34 484 700	31 080 918
Ventes à l'exportation		64 468 013	60 145 86
Autres produits d'exploitation	R.2 _	666 951	505 365
Total des produits d'exploitation		99 619 664	91 732 148
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	R.3	236 125	-4 395 78
Achats d'approvisonnements consommés	R.4	62 837 442	57 008 036
Charges de personnel	R.5	15 761 752	15 310 85
Dotations aux amortissements et provisions	R.6	5 479 543	8 033 662
Autres charges d'exploitation	R.7	5 443 579	4 476 809
Total des charges d'exploitation	_	89 758 441	80 433 575
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 861 223	11 298 57
Produits des placements	R.8	2 015 586	489 440
Charges financières nettes	R.9	-2 077 559	-3 363 36
Autres gains ordinaires	R.10	56 039	91 34:
Autres pertes ordinaires		-613 272	-1
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		9 242 017	8 515 983
Impôt sur les bénéfices	R.11	1 204 900	1 358 300
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		8 037 117	7 157 683
Gains extraordinaires		0	(
Pertes extraordinaires		0	(
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		8 037 117	7 157 683

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

(Expline of dilata)			
	NOTES	;	
		2018	2017
		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		8 037 117	7 157 683
- Ajustements pour :			
. Amortissements & provisions	F.1	7 440 598	8 525 406
. Reprises sur provision et amortissements	F.2	-1 961 055	-491 744
. Variation des stocks	F.3	-3 160 059	-3 078 320
. Variation des créances	F.4	-15 648 315	-3 769 794
. Variation des autres actifs	F.5	2 090 652	-47 476
. Variation des autres actifs financiers	F.6	-81 285	167 653
. Variation des fournisseurs	F.7	3 711 724	-724 235
. Variation des autres passifs	F.8	-3 014 344	3 051 712
Plus ou moins value de cession		-26 400	-49 883
. Quote part subvention d'investissement		-70 413	-70 413
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-2 681 781	10 670 589
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations	F.9	-2 950 111	-3 530 582
corporelles et incorporelles			
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations		26 400	55 038
corporelles et incorporelles			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations	F.10	-556 681	-2 260 135
financières			
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations	F.11	128 920	20 000
financières			
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissemen	nt	-3 351 472	-5 715 679
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Acquisition /cession actions propres		0	594 517
- Dividendes et autres distributions		-1 002 885	-720 000
- Encaissement provenant des prêts		0	865 467
- Décaissement liés aux prêts		0	0
- Encaissement provenant des emprunts		0	0
- Remboursement d'emprunts	F.12	-3 408 900	-3 602 037
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	t	-4 411 785	-2 862 053
INCIDENCES DES VADIATIONS DES TAUX DE GUANOF SUD LES LIQUIDITES			
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE		-10 445 038	2 092 857
Trésorerie au début de l'exercice	F.13	-14 386 608	-16 479 465
Trésorerie à la cloture de l'exercice	F.14	-24 831 646	-14 386 608

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2018

I. Presentation de la societe

La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9 000 dinars. Elle a été transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 12 000 000 de dinars, est divisé en 12 000 000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

La dernière augmentation de capital a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2012 par l'incorporation des réserves d'un montant de 500 000 dinars.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » ont été arrêtés au 31 décembre 2018 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société, présentés en dinar tunisien, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2018 et la date d'arrêté des états financiers, des évènements qui entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherche et développement sont amortis au taux annuel de 33,33%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la juste valeur et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

5. Clients et comptes rattachés

Sont logées dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

8. Revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

9. Opérations libellées en monnaies étrangères

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangère, est constatée dans les comptes de résultat.

VI. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Logiciels	1 081 505	1 078 588
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
Total	1 279 571	1 276 654
Amortissements "Logiciels"	-1 044 395	-998 343
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	-198 066	-198 066
Total	-1 242 461	-1 196 409
Total	37 110	80 245

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Terrains	4 771 238	4 771 238
Bâtiments	8 803 183	8 803 183
Installations générales des bâtiments	4 109 030	3 993 105
Matériel et outillage industriel	48 794 751	45 137 048
AAI du matériel et outillage industriel	1 567 897	1 445 184
Matériel de transport	1 886 082	1 484 191
AAI généraux	5 925 248	5 918 468
Equipement de bureaux	840 336	816 332
Matériel informatique	1 093 676	1 034 222
Immobilisations en cours	1 105 879	2 424 803
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 421 431	1 480 403
Total	80 318 751	77 308 177

Amortissements	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Bâtiments	-6 507 458	-6 090 713
Installations générales	-2 890 361	-2 619 445
Matériel et outillage industriel	-39 677 932	-36 283 770
AAI du matériel et outillage industriel	-1 274 740	-1 213 763
Matériel de transport	-2 763 092	-2 701 670
AAI généraux	-4 373 391	-4 025 485
Equipement de bureaux	-722 391	-701 184
Matériel informatique	-1 019 536	-994 603
Provision-immobilisations en cours	0	-187 000
Total	-59 228 901	-54 817 633
Total	21 089 850	22 490 544

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2018

DEGLONATION	VALEURS D'ORIGINES				AMORTISSEMENTS			V.C.N. AU 31/12/2018		
DESIGNATION	AU 31/12/2017	ACQUISITIONS	RECLASSEMEN TS	CESSIONS/M. EN REBUS	AU 31/12/2018	ANTERIEUR	REPR/PROV	DOTATIONS AU 31/12/2018	CUMUL	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Logiciel	1 078 588		0	0	1 081 505	998 343		46 052		
Autres immobilisations Incorporelles	198 066	0	0	0	198 066	198 066	0	0	198 066	
Immobilisations Incorporelles en cours	C	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sous total	1 276 654	2 917	0	0	1 279 571	1 196 409	0	46 052	1 242 461	37 110
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	4 740 434	0	0	0	4 740 434	0	0	0	0	4 740 434
Aménagement Terrain	30 805	0	0	0	30 805	11 652	0	0	11 652	19 153
Bâtiments	8 803 182	0	0	0	8 803 182	6 079 059	0	416 745	6 495 804	2 307 378
Installations générales des bâtiments	3 993 105	47 650	68 275	0	4 109 030	2 619 445	0	270 916	2 890 361	1 218 669
Matériel Industriels	38 146 928	93 222	3 342 757	0	41 582 907	31 050 286	0	2 922 377	33 972 663	7 610 244
Outillage Industriel	6 990 120	105 800	115 923	0	7 211 844	5 233 485	0	471 785	5 705 270	1 506 574
AAI du matériel et outillage industriel	1 445 184	98 354	24 359	0	1 567 897	1 213 763	0	60 976	1 274 739	293 158
Matériels de Transports de Biens	1 027 444	374 638	0	101 021	1 301 062	919 817	101 021	79 710	898 506	402 556
Matériels de Transports de Personnes	456 747	128 274	0	0	585 021	435 788	0	25 110	460 898	124 123
AAI généraux	5 918 468	6 780	0	0	5 925 248	4 025 485	0	347 906	4 373 391	1 551 857
Equipement de bureaux	816 332	24 004	0	0	840 336	701 184	0	21 207	722 391	117 945
Matériel informatique	1 034 222	60 720	0	1 267	1 093 675	994 603	1 267	24 934	1 018 270	75 405
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 480 403	0	0	58 972	1 421 431	1 346 066	58 972	117 861	1 404 955	16 476
Immobilisations en cours	2 424 803	2 232 392	-3 551 315	0	1 105 879	187 000	187 000	0	0	1 105 879
Sous total	77 308 177	3 171 834	0	161 259	80 318 751	54 817 633	348 260	4 759 527	59 228 901	21 089 850
Total Général	78 584 831	3 174 751	0	161 259	81 598 322	56 014 042	348 260	4 805 580	60 471 362	21 126 960

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Titres de participations	8 379 202	8 074 591
Prêts au personnel	113 702	222 622
Dépôts et cautionnements	333 510	81 440
Obligations	60 000	80 000
Total	8 886 414	8 458 653
Provision	-185 724	-47 773
Total	8 700 690	8 410 880

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Assad International	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	28 268
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500
Société Algero Tunisienne de batteries	303 765	303 765
S.M.U	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1
ENAS	1 688 050	1 688 050
Mediterranean Institue of Technologie (MIT)	90 000	90 000
ASSAD Batterie Maroc	1 046 750	1 046 750
ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	-526 030	-526 030
Batterie ASSAD Côte d'ivoire	119 570	119 570
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	920 000	920 000
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000
Total	8 379 202	8 074 591
- Provisions	-121 141	0
Total net	8 258 061	8 074 591

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Matières premières	7 120 185	4 642 232
Matières consommables	2 290 794	1 946 210
Pièces de rechange	3 450 819	2 877 172
Produits finis	1 869 127	2 534 280
Produits intermédiaires	10 797 536	10 368 508
(-) Provisions	-640 921	-1 279 503
Total	24 887 540	21 088 899

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Clients ordinaires	56 447 024	39 713 307
Clients effets en portefeuille	1 903 887	3 436 625
Clients chèques à encaisser	369 528	362 195
Clients douteux	3 105 059	2 665 056
Total	61 825 498	46 177 183
Provisions	-3 105 059	-2 665 056
Total	58 720 439	43 512 127

B-6 Autres actifs courants

Désimation	Solde au	Solde au
Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs avances et acomptes	64 964	23 948
Fournisseurs débiteurs	47 423	47 423
Personnel avances et acomptes	51 146	189 450
Etat, retenues à la source	2 784 706	3 848 002
Etat, Report de TVA	689 837	2 020 606
Etat, TVA déductible	32 618	4 827
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	6 050 737	5 612 684
Charges constatées d'avance	248 945	290 405
Autres débiteurs	37 378	77 511
Produits à recevoir	671 833	654 348
(-) Provisions sur comptes débiteurs	-1 652 352	-1 337 075
Total	9 027 235	11 432 129

B-7 Placement et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Prêts au personnel (échéance à -1an)	211 021	156 465
Titres SICAV	62 640	35 911
Total	273 661	192 376

B-8 Liquidités et équivalents de liquidité

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Effets remis à l'encaissement	12 475	31 775
Effets remis à l'escompte	200 662	0
Autres organismes financiers (AFC)	25	86 645
UBCI Megrine	0	418 021
Attijari Bank Bouargoub	0	2 738
BT	20 196	154 292
BNA	0	77 679
STB Ben Arous	48 537	65 662
BIAT Al Jazira	6 774	28 031
BIAT Agence des affaires	0	1 767 965
ATB	0	36 459
Attijari Bank Megrine	0	262 468
UIB	1 767	1 912
Caisses	6 617	8 745
Total	297 053	2 942 392

B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Capital social	12 000 000	12 000 000
Réserves légales (a)	1 200 000	1 200 000
Réserves réglementées (a)	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires (a)	10 000 000	10 000 000
Réserves ordinaires (a)	1 400 000	1 400 000
Boni de fusion	0	2 977 712
Prime d'émission (a)	1 195 597	1 656 000
Subvention d'investissement	168 991	239 404
Autre complément d'apport	217 608	217 608
Résultats reportés	0	761 885
Résultats reportés postérieurs à 2014	12 726 132	5 568 448
Résultat de l'exercice	8 037 117	7 157 683
Total	48 092 996	44 326 291

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la réserve légale pour 1 200 000 dinars, les réserves réglementées s'élevant à 1 147 551 dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 10 000 000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1 400 000 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1 195 597 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Tableau de variation des capitaux propres au 31/12/2018

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserves	Réserve spéciale d'investisse ment	Réserves Extraordinair es	Autres capitaux propres	Résultats reportés (Antérieurs à 2014)	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (2014)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2016	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	-67 093	1 481 885	1 400 000	4 485 633	1 082 816	37 364 504
Affectation Résultat 2016									1 082 816	-1 082 816	0
Subv. inscrite au Compte de Résultat						-70 413					-70 413
Dividendes							-720 000				-720 000
Actions propres						594 517					594 517
Résultat au 31/12/2017										7 157 683	7 157 683
Solde au 31/12/2017	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	457 011	761 885	1 400 000	5 568 449	7 157 683	44 326 291
Affectation Résultat 2017									7 157 683	-7 157 683	0
Subv. inscrite au Compte de Résultat						-70 412					-70 412
Dividendes			-3 438 115				-761 885				-4 200 000
Résultat au 31/12/2018										8 037 117	8 037 117
Solde au 31/12/2018	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	10 000 000	386 599	0	1 400 000	12 726 132	8 037 117	48 092 996

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au	Nouveaux emprunts	Echéance	Solde au
	31/12/2017	Nouveaux emprants	à - 1 an	31/12/2018
ATTIJARI 5.500.000	1 388 440	0	911 171	477 269
BIAT 2.000.000	761 905	0	380 952	380 953
BIAT 3.500.000	1 037 882	0	502 113	535 769
UBCI 641 065	26 712	0	26 712	0
UBCI 1 358 934	56 622	0	56 622	0
UBCI 2.500.000	555 555	0	277 778	277 777
Emprunt Obligataire	25 000 000	0	0	(*) 25 000 000
Leasing	40 010	224 638	64 914	192 224
TOTAL	28 867 126	224 638	2 220 262	26 863 992

^{(*):} L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2019 a décidé le remboursement anticipé des OCA émises suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2014, souscrites par Léo Holding Ltd filiale de Abraaj Capital et totalisant un montant de 25 millions de dinars et a approuvé l'annulation corrélative desdites OCA conformément à l'article 338 du code des sociétés commerciales.

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Provisions pour risques et charges	2 398 355	1 914 001
Provisions pour garanties données	483 353	406 353
Total	2 881 708	2 320 354

B-12 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Fournisseurs locaux et étrangers	6 571 280	2 928 254
Fournisseurs retenues de garantie	23 445	34 974
Fournisseurs effets à payer	1 057 812	1 036 198
Fournisseurs factures non parvenues	272 706	214 093
Total	7 925 243	4 213 519

B-13 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Etat impôts sur les bénéfices	1 142 625	1 358 300
Personnel autres charges à payer	3 115 740	3 286 580
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204
Dividendes à payer	1 071 800	82 142

Prêts personnel CNSS	732	1 083
Charges à payer	2 508 360	2 466 997
Personnel rémunérations dues	683 725	715 436
Créditeurs divers	61 242	46 765
Autres	870	870
CNSS	1 071 922	1 126 859
Assurance Groupe	27 355	1 512
Etat TFP à payer	142 826	67 256
Produits constatés d'avance	0	443 450
UGTT	5 910	0
Total	9 867 311	9 631 454

B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Echéances à moins d'un an sur emprunts	2 155 348	3 303 491
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	64 914	97 899
Intérêts courus	53 367	60 458
Divers crédits de gestion à court terme	19 598 832	17 329 000
BIAT Agence des affaires	1 683 250	0
Attijari Bank Bouargoub	14 085	0
ATB	137 330	0
BNA	2 725 345	0
UBCI Megrine	267 616	0
BIAT Al Jazira 2	5 584	0
Attijari Bank Megrine	696 657	0
Total	27 402 328	20 790 848

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Désignation	2018	2017
Ventes locales batteries de démarrage	34 436 367	30 965 505
Autres revenus locaux Ventes à l'exportation de batteries de	48 334	115 412
démarrage	30 865 903	23 504 730
Ventes à l'exportation de plaques	30 536 450	29 447 142
Ventes à l'export de Plomb	1 400 841	6 069 436
Autres revenus à l'export	1 664 818	1 124 558
Total	98 952 713	91 226 783

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	2018	2017
Quote part subventions	70 413	70 413
Loyer et autres services	577 397	432 952
Jetons de présence	19 141	2 000
Total	666 951	505 365

R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	2018	2017
Produits finis	665 153	-144 367
Produits intermédiaires	-429 028	-4 251 422
Total	236 125	-4 395 789

R-4 Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	2018	2017
Achats matières premières	65 768 426	55 399 286
Achats matières consommables	465 199	501 951
Variations stocks matières premières	-2 477 953	1 677 692
Variations stocks matières consommables	-918 230	-779 485
Achats de Marchandises	0	208 592
Total	62 837 442	57 008 036

R-5 Charges de personnel

Désignation	2018	2017
Salaires et indemnités représentatives	12 945 650	12 507 829
Cotisations de sécurité sociale	2 622 298	2 584 488
Autres charges de personnel	193 804	218 540
Total	15 761 752	15 310 857

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	2018	2017
Dot. Amort. logiciel	46 053	74 952
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	0	145
Dot. Amort. bâtiments	416 745	416 482
Dot. Amort. agencement et aménagement	679 798	799 382
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	3 394 162	3 438 949
Dot. Amort. matériel de transport	102 518	99 899
Dot. Amort. équipement de bureau	21 207	28 490
Dot. Amort. matériel informatique	26 201	39 120
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	117 861	279 857
Dot. aux provisions clients douteux	875 708	893 634
Dot. aux prov. pour dép. des immobilisations financières	137 951	0
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	517 907	695 908
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks PF	0	494 376
Dot. aux provisions pour garantie donnée	77 000	34 024
Dot. aux provisions pour IDR	45 995	525 895
Dot. aux provisions pour risques et charges	981 492	704 293
SOUS TOTAL 1	7 440 598	8 525 406
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-1 156 489	-348 892
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-120 427	-142 852
Reprises sur provisions pour risques et charges	-497 139	
Autres Reprises sur provisions	-187 000	0
SOUS TOTAL 2	-1 961 055	-491 744
Total	5 479 543	8 033 662

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	2018	2017
Loyer	281 738	227 921
Entretiens et réparations	1 040 413	785 474
Assurances	205 961	152 063
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	890 898	1 130 342
Rémunérations comité permanant d'audit	12 000	12 000
Frais de séminaires et congrès	83 655	31 228
Personnel extérieur (travaux en régie)	89 599	86 941
Publicité et propagandes	564 343	500 180
Autres transports	467 772	164 569
Voyages, déplacements, mission et réceptions	236 709	267 082
Frais postaux	119 136	181 421
Divers frais de services bancaires	323 274	330 694
Dons accordés	149 427	96 860
Jetons de présence	180 000	60 000
T.F.P. et FOPROLOS	310 375	251 900
TCL	152 401	138 813
Taxes de circulation	36 518	36 332
Droit d'enregistrement et autres taxes	14 757	15 115
Autres charges d'exploitation	284 603	7 874
Total	5 443 579	4 476 809

R-8 Produits des placements

Désignation	2018	2017
Dividendes Assad Algérie	497 952	489 440
Dividendes Assad International	1 510 434	0
Autres Dividendes	7 200	0
Total	2 015 586	489 440

R-9 Charges financières nettes

Désignation	2018	2017
Échelles d'intérêts	623 711	287 503
Agios sur escomptes	231 053	154 659
Intérêts sur crédits bancaires	1 318 074	948 943
Intérêts sur emprunt OCA	2 062 500	2 062 500
Gains de change	-3 869 235	-1 876 432
Pertes de change	1 284 909	1 246 341
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	439 913	561 478
Intérêt des prêts	-22 819	-63 388
Intérêt des autres dettes	9 453	41 757
Total	2 077 559	3 363 361

R-10 Autres gains ordinaires

Désignation	2018	2017
Produit de cession	26 400	49 883
Autres profits divers	29 639	41 459
Total	56 039	91 342

R-11 Impôt sur les bénéfices

Désignation	2018	2017
Impôt sur les bénéfices	1 204 900	1 358 300
Total	1 204 900	1 358 300

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX

F-1 Dotation aux amortissements et aux provisions

Désignation	Montant
Dot. Amort. logiciel	46 052
Dot. Amort. bâtiments	416 745
Dot. Amort. agencement et aménagement	679 798
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	3 394 162
Dot. Amort. matériel de transport	102 518
Dot. Amort. équipement de bureau	21 207
Dot. Amort. matériel informatique	26 201
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	117 861
Dot. aux provisions clients douteux	875 708
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	517 907
Dot. aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	137 951
Dot. aux provisions pour garantie donnée	77 000
Dot. aux provisions pour IDR	45 995
Dot. aux provisions pour risques et charges	981 493
Total	7 440 598

F-2 Reprises sur provision

Désignation	Montant	
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-1 156 489	
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-120 427	
Reprises pour risque et charges	-497 139	
Reprises sur provisions garantie donnée	-187 000	
Total	-1 961 055	

F-3 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques "Stocks"	22 368 402	25 528 461	-3 160 059
Total	22 368 402	25 528 461	-3 160 059

F-4 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques "Clients et comptes rattachés"	46 177 183	61 825 498	-15 648 315
Total	46 177 183	61 825 498	-15 648 315

F-5 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques " Autres actifs courants"	12 769 204	10 679 587	2 089 617
Ajustement Transfert de charges			1 035
Total	12 769 204	10 679 587	2 090 652

F-6 Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques "Autres actifs financiers"	192 376	273 661	-81 285
Total	192 376	273 661	-81 285

F-7 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques " Fournisseurs et comptes rattachés"	7 925 243	4 213 519	3 711 724
Total	7 925 243	4 213 519	3 711 724

F-8 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques autres Passifs courants	9 867 311	9 631 454	235 857
Ajustement - Intérêts courus	53 367	60 458	-7 091
Ajustement Dividendes			-3 197 115
Ajustement provision IDR			-45 995
Total	9 920 678	9 691 912	-3 014 344

F-9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Immobilisations corporelles	77 308 177	80 318 751	-3 010 574
Immobilisations incorporelles	1 276 654	1 279 571	-2 917
Total	78 584 831	81 598 322	-3 013 491
Ajustement- cession des Immobilisations			-161 259
Ajustement- Leasing			224 639
Total			-2 950 111

F-10 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Variation-Dépôts et cautionnements	-252 070
Titres de participations	-304 611
Total	-556 681

F-11 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation Mont	
Variation- Obligations	20 000
Variation-Prêts au personnel	108 920
Total	128 920

F-12 Remboursement d'emprunts

	Désignation	Montant	
ATB		492 424	
ATTIJARI BANK		1 345 694	
BIAT		854 261	
UBCI		611 111	
Leasing		105 409	
Total		3 408 900	

F-13 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Divers crédits de gestion à court terme	-17 329 000
Banques	2 815 227
Effets remis à l'encaissement	31 775
Autres organismes financiers (AFC)	86 645
Caisses	8 745
Total	-14 386 608

F-14 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Divers crédits de gestion à court terme	-19 598 832
Banques	77 274
Découverts bancaires	-5 529 867
Effets remis à l'encaissement	12 475
Effets remis à l'escompte	200 662
Autres organismes financiers (AFC)	25
Caisses	6 617
Total	-24 831 646

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
 - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997et comprenant notamment :
 - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
 - Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
 - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1 reliant Tunis à Ghedames.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m²;
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m²;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance

de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.

- Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997;
- Un nantissement sur matériels de 1er rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank».
- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, qui servira à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
 - Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
 - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.

VIII. RESULTAT PAR ACTION

Désignation	2018	2017
Résultat net	8 037 117	7 157 683
Nombre d'actions	12 000 000	12 000 000
Résultat net par action	0,670	0,596

IX. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au titre de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes 2018
ASSAD INTERNATIONAL	31 621 797
ENAS	6 088 493
BATTERIE ASSAD ALGERIE	24 100 833
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	38 162
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	19 433
GEELEC	141 012
Total	62 009 730

 Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018, les achats (hors YVA, FODEC et TPE) réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Montant
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	52 560
GEELEC	27 468
Total	80 028

- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société « ASSAD International » au titre de l'année 2018 s'élèvent à un montant de 58 640 Dinars.
- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENAS » au titre de l'année 2018 s'élèvent à un montant de 383 320 Dinars.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les revenus provenant de la facturation de prestations d'assistance administrative, RH, informatique, juridique et comptable, des frais d'assistance en gestion de la maintenance, de la qualité et de la production ainsi que la facturation des charges sociales d'employés mis à disposition à la société « ENAS » s'élèvent à 198 768 Dinars.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des dividendes au titre de l'exercice 2017 pour un montant total de 497 952 DT relatifs à Assad Algérie.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des dividendes au titre de l'exercice 2017 pour un montant total de 1 510 434 DT relatifs à Assad International.

• Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Partie Liée	Montant DT en TTC
ENAS	295 804
ASSAD International	407 371
Total	703 175

• Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Partie Liée	Solde 2018
Créances clients	
ASSAD INTERNATIONAL	18 539 269
ENAS	1 751 340
ASSAD ALGERIE	20 944 713
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	47 579
GEELEC	461 288
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	19 433
Total	41 763 622
Dettes fournisseurs	
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	24 923
GEELEC	1 760
Total	26 683
Débiteurs et créditeurs divers	
GEELEC	106 564
ENAS	100 168
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	22 553
ASSAD ALGERIE	4 460 179
ASSAD BATTERIE MAROC	499 706
ASSAD INTERNATIONAL	1 510 714
Total	6 699 884

IV – Rapport des commissaires aux comptes–Groupe L'Accumulateur Tunisien Assad

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 29 Juin 2016, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD » et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2018, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total net des capitaux propres (part du Groupe) de 57 373 534 TND Dont un bénéfice de la période (part du Groupe) de 8 336 791 TND

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD » et ses filiales présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Observations

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers consolidés B.12. « Provisions pour risques et charges » qui expose les faits suivants :

1. La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise couvrant la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016.

La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a reçu le 15 Août 2018 une notification des résultats de la vérification approfondie ayant pour objet de réduire les reports d'IS et de TVA pour des montants respectifs de 166 197 dinars et 34 196 dinars et de réclamer des impôts et taxes à payer en sus des pénalités pour un total de 733 333 dinars.

La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a formulé son opposition aux résultats de la vérification fiscale dans les délais légaux.

En février 2019, l'administration fiscale a répondu à cette opposition en maintenant sa position pour la plupart des chefs de redressements notifiés. La société pour sa part a formulé ses observations relatives à cette réponse dans les délais légaux.

A cet effet, La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a constaté en 2018 un complément de provision pour risques et charges pour un montant de 333 333 dinars pour la porter à 433 333 dinars et une provision pour dépréciation du crédit de TVA pour un montant de 34 196 dinars.

2. La filiale « GENERAL D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES » (« GEELEC ») a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015 et antérieurs. Une notification du résultat du contrôle a été reçue en date du 08 Août 2017 et a fait ressortir un montant de 625 002 dinars en principal et pénalités dont 538 855 dinars de reports

d'IS et de TVA non acceptés. La notification a fait l'objet d'une opposition de la part de la société.

La provision constatée pour faire face à ce risque est de 242 857 dinars.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux organes de gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sousjacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Fait à Tunis, le 27 mai 2019

Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F Cabinet ZAHAF & Associés

Ahmed BELAIFA

Mahmoud ZAHAF

Les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"

Zone Industrielle Ben Arous

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS		2018	2017
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 224 652	1 240 219
Moins: amortissement		-1 165 080	-1 125 478
S/Total	B.1	59 572	114 741
Immobilisations corporelles		92 641 320	87 918 937
Moins: amortissement		-65 840 232	-60 384 252
S/Total	B.2	26 801 088	27 534 685
Immobilisations financières		1 311 160	905 607
Moins : Provisions		-87 492	-56 594
S/Total	B.3	1 223 668	849 013
Total des actifs immobilisés		28 084 330	28 498 439
Autres actifs non courants		150 303	167 707
Total des actifs non courants		28 234 632	28 666 146
ACTIFS COURANTS			
Stocks		39 707 765	33 468 714
Moins : Provisions		-1 642 210	-2 977 660
S/Total	B.4	38 065 555	30 491 054
Clients et comptes rattachés		63 628 471	55 011 127
Moins : Provisions		-9 850 079	-7 948 551
S/Total	B.5	53 778 392	47 062 576
Autres actifs courants		11 227 826	12 160 859
Moins : Provisions		-176 688	-142 492
S/Total	B.7	11 051 138	12 018 367
Placement et autres actifs financiers	B.8	423 661	464 810
Liquidités et équivalents de liquidités	B.9	12 529 831	8 839 186
Total des actifs courants		115 848 577	98 875 993
Total des actifs		144 083 209	127 542 139

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"

Zone Industrielle Ben Arous

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2018	2017
		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 000 000	12 000 000
Autres capitaux propres		3 025 178	1 578 627
Réserves consolidées		34 011 565	29 058 000
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		49 036 743	42 636 627
Résultat de l'exercice consolidé		8 336 791	9 296 116
Total des capitaux consolidé propres avant affectation		57 373 534	51 932 743
INTERETS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		1 737 895	1 169 808
Résultat des minoritaires		563 950	295 133
Total des intérêts minoritaires	B.10	2 301 844	1 464 941
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.11	26 879 550	30 587 783
Provisions	B.12	3 951 220	2 828 010
Total des passifs non courants		30 830 770	33 415 793
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.13	11 544 798	7 870 331
Autres passifs courants	B.14	13 908 510	11 614 837
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.15	28 123 754	21 243 494
Total des passifs courants		53 577 061	40 728 662
Total des passifs		84 407 831	74 144 455
Total des capitaux propres et des passifs		144 083 209	127 542 139

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"

Zone Industrielle Ben Arous

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2018	2017
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus R.1	124 490 790	120 160 216
Autres produits d'exploitation R.2	433 282	282 682
Total des produits d'exploitation	124 924 072	120 442 898
OLIABORO DIEVRI OITATIONI		
CHARGES D'EXPLOITATION	1 200 504	E 642 406
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	-1 298 594 77 036 154	-5 613 106
Achats d'approvisonnements consommés R.3 Charges de personnel R.4	20 633 160	71 691 158 19 604 398
Dotations aux amortissements et prov R.5	6 390 050	9 999 594
Autres charges d'exploitation R.6	12 758 929	10 178 994
Total des charges d'exploitation	115 519 699	105 861 039
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		100 001 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 404 373	14 581 859
Produits des placements R.7	55 408	298 321
Charges financières nettes R.8	1 219 878	-3 172 594
Autres gains ordinaires R.9	523 365	233 000
Autres pertes ordinaires R.10	-451 940	-110 979
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	10 751 083	11 829 608
Impôt sur les bénéfices R.11	1 850 343	2 238 359
Eléments Extra-ordinaires (Gains/pertes)	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	8 900 740	9 591 249
Quote-part des intérêts minoritaires	563 950	295 133
RESULTAT NET PART DE GROUPE	8 336 791	9 296 116

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"

Zone Industrielle Ben Arous

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2018	2017
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
- Resultat net de l'ensemble consolidé	8 900 740	9 591 249
- Ajustements pour :		
. Amortissements & provisions	6 330 146	10 295 037
. Variation des stocks	-4 647 182	-3 999 043
. Variation des créances	-4 700 435	-7 966 319
. Variation des autres actifs	1 414 701	104 164
. Variation des foumisseurs	3 414 027	-760 737
. Variation des autres passifs	-4 482 929	139 941
. Plus ou moins value de cession	-26 355	-54 490
. Modification comptable	0	0
. Quote-part des subventions d'investissements	-70 413	-70 413
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	6 132 302	7 279 389
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations	-6 412 625	-4 585 290
corporelles et incorporelles		
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations	2 980 602	56 643
corporelles et incorporelles		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations	-627 511	-44 254
financières		
 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières 	182 659	566 487
- Décaissement provenant de l'acquisition d'actifs non courants	0	0
- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	10
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-3 876 876	-4 006 403
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suit à l'émission d'actions	0	0
- Acquisition/Cession actions propres	0	594 517
- Dividendes et autres distributions	-3 671 879	-1 094 102
- Encaissement provenant des emprunts	122 602	1 972 831
- Remboursement d'emprunts	-5 389 954	-3 653 650
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	-8 939 231	-2 180 404
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES ETABLISSEMENTS ETRANGERE	2 003 885	155 343
VARIATION DE TRESORERIE	-4 679 920	1 247 924
Trésorerie au début de l'exercice	-8 490 374	-9 738 298
Trésorerie à la cloture de l'exercice	-13 170 294	-8 490 374

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES arrêtés au 31 décembre 2018

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le Groupe ASSAD est composé à la date du 31/12/2018 des sociétés suivantes :

- La société L'accumulateur Tunisien Assad
- La société Batterie Assad Algérie
- La société Auto Component Export
- La société Assad International
- La société General d'équipements électriques
- La société AS Distribution
- La société ENAS (anciennement « Enersys Assad »)
- La société Enersys Assad North Africa
- La société Enersys Assad Industrial
- La société Assad Batterie Maroc
- La société Batterie Assad Côte d'Ivoire

Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

II- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

II.1 Référentiel Comptable :

Les états financiers consolidés du groupe ASSAD sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et des co-entreprises, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels des sociétés du groupe, revus par leurs commissaires aux comptes respectifs lorsque c'est

applicable, ainsi que du système d'information et comptable desdites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

II.2 Principes de consolidation :

II.2.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

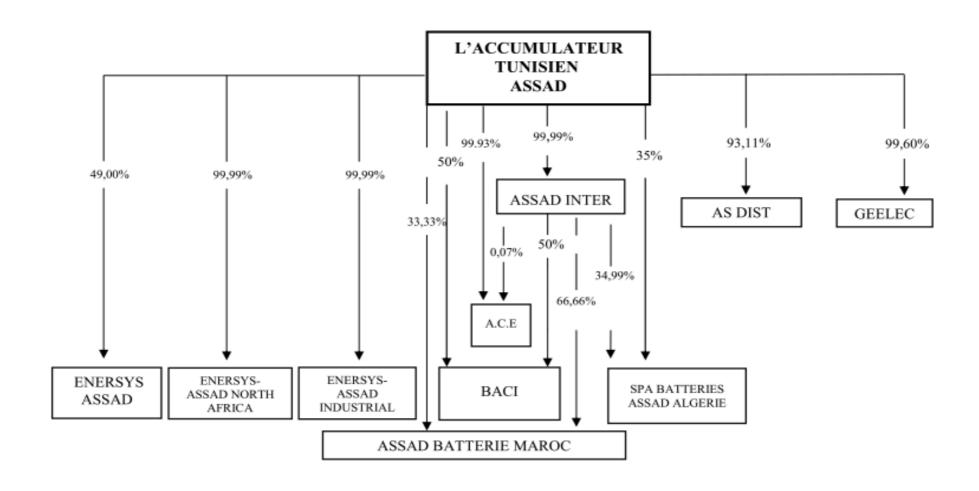
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du groupe ASSAD est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2 Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ASSAD et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les méthodes et le périmètre de consolidation du Groupe ASSAD sont détaillés à la date du 31/12/2018 comme suit :

Sociétés	Secteur	% de contrôle	Nature de contrôle	% d'intérê t	Méthode de consolidation
L'accumulateur Tunisien ASSAD	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Batterie Assad Algérie	Industrie	70	Contrôle exclusif	70	Intégration globale
Assad Batterie Maroc	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Auto Component Export	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Assad International	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
General d'équipements électriques	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
AS Distribution	Commerce	93	Contrôle exclusif	93	Intégration globale
ENAS (« Enersys Assad »)	Industrie	49	Contrôle conjoint	49	Intégration proportionnelle
Enersys Assad North Africa	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Enersys Assad Industriel	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Batterie Assad Côte d'Ivoire	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale

<u>L'intégration globale</u>: consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

<u>L'intégration proportionnelle</u>: c'est est une méthode de consolidation selon laquelle la quote-part d'un coentrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

II.2.3 Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels et le 30 juin pour des états financiers individuels intermédiaires.

II.2.4 Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres
- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de la période et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des périodes antérieures.

II.2.5 Écart d'acquisition « Goodwill »

Aucun écart d'acquisition positif n'est constaté au niveau du groupe ASSAD, vu le fait que toutes les participations remontent à la constitution des sociétés filiales, ou le cas échéant, à des augmentations de capital à la valeur nominale.

II.3 Principes comptables d'évaluation et de présentation :

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe se détaillent comme suit:

II.3.1 Immobilisations incorporelles:

Les immobilisations incorporelles subissent, le cas échéant un amortissement linéaire sur une durée de trois ans.

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais d'étude sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties au taux de 33,33% et 100%.

II.3.1 Immobilisations corporelles:

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours de la période clôturée au 31 décembre 2018.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

II.3.2 Immobilisations financières:

Figurent à leur coût d'acquisition, les titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les autres immobilisations financières.

II.3.3 Stocks:

Les méthodes d'évaluation du stock se résument comme suit :

- Les pièces de rechange et matières premières sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.
- Les produits semi finis et produits finis sont évalués à leur coût de revient.

II.3.4 Clients et comptes rattachés :

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

II.3.5 Dettes en monnaies étrangères :

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Les soldes de clôture sont actualisés au cours de la date d'arrêté des comptes.

III- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDE

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées :
- Etablissement des comptes consolidés.

III.1 L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;

- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

III.2 La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultat ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

III.3 L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de la période.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégré globalement ou proportionnellement.

Pour les sociétés contrôlées conjointement avec des partenaires l'intégration est faite proportionnellement au prorata du pourcentage de détention de la société consolidante.

III.4 L'élimination des comptes réciproques :

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, des marges internes sur stock acquis auprès des sociétés de groupe, ainsi que des dividendes intragroupes.

III.5 Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

III.6 Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de la consolidante dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participation y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

IV- Notes relatives au bilan

B.1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Assistances techniques	6 858	10 039
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés	3 238	3 238
Logiciels	1 016 490	1 028 876
Sous-total	1 224 652	1 240 219
Amortissement	-1 165 080	-1 125 478
Total	59 572	114 741

B.2. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Terrains	5 844 814	5 667 624
Constructions	9 099 142	9 095 078
Matériel & outillage Ind.	53 670 134	51 498 582
Matériel de transport	3 009 877	2 401 795
Agencement & Aménagement & Installations Matériel Industriel	1 765 826	1 616 625
Equipements de bureau	1 331 693	1 237 531
Matériel informatique	1 461 994	1 355 074
Immobilisation à statut juridique particulier	1 443 584	1 502 556
Agencement & Aménagement des terrains	30 805	30 805
Inst. Gén., Agencements & Aménagements des constructions	4 478 342	4 341 178
Agencement & Aménagement & Installations Divers	5 960 527	5 953 468
Immobilisations corporelles en cours	4 544 499	3 218 538
Autres immobilisations corporelles	83	83
Sous total	92 641 320	87 918 937
Amortissement	-65 840 232	-60 384 252
Total	26 801 088	27 534 685

B.3. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Dépôts de cautionnements versés	514 681	231 399
Prêts au personnel	152 935	275 140
Autres Prêts	0	31 728
Titres de participation	552 240	246 036
Emprunt national	91 304	121 304
Sous total	1 311 160	905 607
Provision	-87 492	-56 594
Total	1 223 668	849 013

Le détail des titres de participation est comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien des Composants Automobiles	12 500	12 500
Mediterranean Institue of Technologie	90 000	90 000
S.M.U (suite partage Sicaf Assad)	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car (suite partage Sicaf Assad)	1	1
Autres titres de participation	314 739	8 535
Versement restant sur titres de participation	0	0
Total	552 240	246 036

B.4. Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Frais préliminaires	150 303	167 707
Total	150 303	167 707

B.5. Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Matières premières	15 959 340	12 323 026
Matières consommables et pièce de rechange	5 823 202	4 894 629
Produits finis et en cours de production	17 925 223	16 251 059
Sous total	39 707 765	33 468 714
Provision sur stocks	-1 642 210	-2 977 660
Sous total	-1 642 210	-2 977 660
Total	38 065 555	30 491 054

B.6. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Clients ordinaires	57 832 009	45 955 854
Clients effets à recevoir	1 934 881	3 791 149
Clients douteux et litigieux	3 861 581	5 264 124
Sous total	63 628 471	55 011 127
Provisions sur clients	-9 850 079	-7 948 551
Sous total	-9 850 079	-7 948 551
Total	53 778 392	47 062 576

B.7. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Avances et prêts au personnel	323 903	328 372
Charges constatées d'avance	1 038 360	746 645
Compte d'attente	96 622	97 394
Débiteurs divers	177 231	163 202
Etat, crédit de TVA	2 833 358	3 907 047
Etat, crédit d'IS	6 600 956	6 805 609
Fournisseurs avances et acomptes	157 304	112 498
Produits à recevoir	92	92
Sous total	11 227 826	12 160 859
Provisions sur actifs courants	-176 688	-142 492
Total	11 051 138	12 18 367

B.8. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Échéances à moins d'un an sur prêt personnel	211 021	156 465
Placements	212 640	308 345
Total	423 661	464 810

B.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Autres organismes financiers	26	86 645
Banques	12 095 755	7 958 094
Caisses	95 413	61 251
Chèques à l'encaissement	28 774	585 860
Effets remis à l'encaissement	43 613	75 055
Effet remis à l'escompte	200 662	-
Régie d'avance et accréditif	65 588	72 281
Total	12 529 831	8 839 186

B.10. Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Capital social	12 000 000	12 000 000
Réserves consolidés	34 011 565	29 058 000
Autres Capitaux Propres	3 025 178	1 578 627
Résultat de l'exercice consolidé	8 336 791	9 296 116
Total - Capitaux propres	57 373 534	51 932 743
Réserves des minoritaires	1 737 894	1 169 808
Résultat des minoritaires	563 950	295 133
Total - Intérêts minoritaires	2 301 844	1 464 941

B.11. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Emprunts bancaires	1 671 767	5 533 943
Emprunts obligataires (*)	25 000 000	25 000 000
Emprunts leasing	207 783	53 840
Total	26 879 550	30 587 783

^{(*):} L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2019 a décidé le remboursement anticipé des OCA émises suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2014, souscrites par Léo Holding Ltd filiale de Abraaj Capital et totalisant un montant de 25 millions de dinars et a approuvé l'annulation corrélative desdites OCA conformément à l'article 338 du code des sociétés commerciales.

B.12. Provisions pour risques et charges

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Provisions pour garanties données	564 013	465 750
Provisions pour risques et charges	3 387 207	2 362 260
Total	3 951 220	2 828 010

- La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise couvrant la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016.
 - La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a reçu le 15 Août 2018 une notification des résultats de la vérification approfondie ayant pour objet de réduire les reports d'IS et de TVA pour des montants respectifs de 166 197 dinars et 34 196 dinars et de réclamer des impôts et taxes à payer en sus des pénalités pour un total de 733 333 dinars.
 - La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a formulé son opposition aux résultats de la vérification fiscale dans les délais légaux.
 - En février 2019, l'administration fiscale a répondu à cette opposition en maintenant sa position pour la plupart des chefs de redressements notifiés. La société pour sa part a formulé ses observations relatives à cette réponse dans les délais légaux.
 - A cet effet, La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a constaté en 2018 un complément de provision pour risques et charges pour un montant de 333 333 dinars pour la porter à 433 333 dinars et une provision pour dépréciation du crédit de TVA pour un montant de 34 196 dinars.
- 2. La filiale « GENERAL D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES » (« GEELEC ») a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015 et antérieurs. Une notification du résultat du contrôle a été reçue en date du 08 Août 2017 et a fait ressortir un montant de 625 002 dinars en principal et pénalités dont 538 855 dinars de reports d'IS et de TVA non acceptés. La notification a fait l'objet d'une opposition de la part de la société. La provision constatée pour faire face à ce risque est de 242 857 dinars.

B.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Fournisseurs d'exploitation	11 106 988	7 432 285
Fournisseurs d'immobilisations	3 031	8 526
Fournisseurs factures non parvenues	434 779	429 520
Total	11 544 798	7 870 331

B.14. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Associés, dividendes à payer	1 027 923	85 010
Caisse de sécurité sociale	1 225 699	1 329 730
Charges à payer	3 126 890	2 742 215
Compte d'attente	11 832	11 418
Comptes courants associés	397 596	48 199
Créditeurs divers	107 668	43 840
Etat, impôts et taxes	3 082 256	2 502 428
Opérations particulières avec l'Etat	4 232	2 182
Personnel charges à payer	3 456 218	3 510 241
Personnel rémunérations dues	705 130	735 229
Ristournes clients	736 542	597 145
Produit constaté d'avance	26 524	7 200
Total	13 908 510	11 614 837

B.15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Crédit de préfinancement export	19 598 832	17 329 000
Découverts bancaires	6 101 293	560
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	2 305 348	3 750 118
Echéances à moins d'un an sur emprunts leasing	64 914	103 357
Intérêts courus	53 367	60 459
Total	28 123 754	21 243 494

V- Notes relatives à l'état de résultat

R.1. Revenus

Désignation	2018	2017
Chiffre d'affaires	124 490 790	120 160 216
Total	124 490 790	120 160 216

R.2. Autres produits d'exploitation

Désignation	2018	2017
Produits de location	208 133	198 220
Jetons de présence	17 141	-
Autres produits d'exploitation	123 357	-
Quote-part subvention inscrite au résultat	70 413	70 413
Subvention d'exploitation	14 238	14 049
Total	433 282	282 682

R.3. Achats consommés de matières

Désignation	2018	2017
Achats consommés de Plomb	40 551 882	34 521 060
Variation des stocks de MP et autres approvisionnements	-3 176 834	656 306
Achats consommés de matières, fournitures et autres approv.	33 639 216	29 523 884
Achats de pièces de rechange	3 474 841	2 983 008
Autres achats non stockés	832 338	1 050 548
Achats de marchandises	1 714 711	2 956 352
Total	77 036 154	71 691 158

R.4. Charges de personnel

Désignation	2018	2017
Salaires bruts	17 001 636	16 082 034
Cotisation sécurité sociale	3 326 213	3 211 823
Autres charges de personnel	305 311	310 541
Total	20 633 160	19 604 398

R.5. Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Désignation	2018	2017
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	52 678	80 787
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	5 219 186	5 576 673
Dotation aux résorptions des charges reportées	60 682	54 128
Dotation aux provisions	4 512 286	5 560 364
Reprises sur provisions	-3 454 782	-1 272 358
Total	6 390 050	9 999 594

R.6. Autres charges d'exploitation

Désignation	2018	2017
Déplacement, mission et réception	572 716	605 621
Redevances	53 582	50 018
Divers services extérieurs	1 334 140	557 881
Entretien et réparation	1 191 261	860 526
Frais de transport	2 197 060	1 365 006
Frais postaux et de télécommunication	214 868	274 596
Honoraires	1 707 304	1 581 291
Impôts et taxes	1 136 326	1 035 120
Jetons de présence	337 558	295 618
Location	1 584 524	1 312 561
Personnel extérieur à l'entreprise	149 298	249 890
Primes d'assurance	455 282	334 813
Publicité, publication et relation publique	1 160 798	931 533
Services bancaires et assimilés	584 362	690 051
Sous-traitance générale	79 850	34 469
Total	12 758 929	10 178 994

R.7. Produits des placements

Désignation	2018	2017
Divers Produits	43 526	291 288
Produits nets des titres SICAV	11 882	7 033
Total	55 408	298 321

R.8. Charges financières nettes

Désignation	2018	2017
Charges d'intérêts nettes	-4 847 534	-4 183 429
Gains de change	8 501 204	4 634 930
Pertes de change	-2 432 508	-3 618 875
Autres charges financières	-1 284	-5 220
Total	1 219 878	-3 172 594

R.9. Gains ordinaires

Désignation	2018	2017
Gains sur éléments non récurrents	495 752	166 373
Plus-value sur cession d'immobilisations	27 613	66 627
Total	523 365	233 000

R.10. Autres pertes ordinaires

Désignation	2018	2017
Moins-value sur cession d'immobilisations	-1 258	-12 137
Pertes sur éléments non récurrents	-450 682	-98 842
Total	-451 940	-110 979

R.11. Impôts sur les bénéfices

Désignation	2018	2017
Impôts sur les sociétés	1 850 343	2 238 359
Total	1 850 343	2 238 359

Etat de Flux de trésorerie :

F.1- Trésorerie Début et fin de l'exercice :

Désignation	2018	2017
Autres organismes financiers	26	86 645
Banques	12 095 755	7 958 094
Caisses	95 413	61 251
Chèques à l'encaissement	28 774	585 860
Effets remis à l'encaissement	43 613	75 055
Effets remis à l'escompte	200 662	
Régie d'avance et accréditif	65 588	72 283
Sous total	12 529 831	8 839 186
Crédit de préfinancement export	-19 598 832	-17 329 000
Découverts bancaires	-6 101 293	-560
Sous total	-25 700 125	-17 329 560
Total	-13 170 294	-8 490 374

V – Projet de résolutions à soumettre à l'Assemblé Générale Ordinaire du 12 Juin 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 présentant un bénéfice net de 8 037 117 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les opérations et conventions signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2018 faisant ressortir un résultat bénéficiaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 8 900 740 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire part du groupe s'élevant à 8 336 791 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2018 s'élevant à 8 037 117 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice 2018	8 037 117
Résultats reportés antérieurs	12 726 132
Sous total Résultat reporté global	20 763 250
Réserves Ordinaires	20 000 000
Résultats reportés	763 250

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la retenue d'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations

de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Réserves Légales	1 200 000
Réserves Règlementaire	1 147 551
Réserves Extraordinaires	10 000 000
Réserves Ordinaires	1 400 000
Prime d'émission	1 195 597
Total	14 943 148

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 350 millimes (0,350 TND) par action composé d'un intérêt statutaire de 6% (de la valeur nominale de l'action) et d'un super dividende de 290 millimes par action ; correspondant à la somme globale de 4 200 000 Dinars à prélever sur les réserves Extraordinaires. Ainsi, l'assemblée générale ordinaire rappelle que lesdits dividendes distribués sont de ce fait hors champ d'application de la retenue à la source de 10%.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent Vingt Mille Dinars (120 000 TND) au titre de l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Cabinet Zahaf& Associés membre de Crowe Global et Cabinet Associés MTBF membre de Price Waterhouse Coopers en qualité de co-commissaires aux comptes de la société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » pour une durée de trois ans et jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes les formalités requises.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à